

ALLOCUTION DE BEATE KLARSFELD A COLOGNE A L'INAUGURATION DE
L'EXPOSITION SUR LE PROCÈS LISCHKA; EXPOSITION QUI SE TIENDRA
JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE, 2006

Le procès de Cologne c'est déjà plus d'un demi siècle et presque 30 ans derrière nous. Quand Serge et moi à qui l'on doit ce procès exemplaire, nous nous retournons vers ce tribunal et l'Appellhofplatz, il n'y a pas en nous la moindre trace d'amertume.

Ce fut vraiment le seul procès qui rapprocha Français et Allemands, Juifs et Allemands et qui mit fin au contentieux judiciaire franco-allemand.

Ce fut l'aboutissement de 8 années de luttes et d'affrontements entre nous et la société politique allemande pour l'obliger à faire ce qu'elle ne voulait pas faire et qui à l'époque était difficile : juger des hommes qui s'étaient réintégrés dans la démocratie allemande à des places plus qu'honorables mais qui portaient sur les épaules les pires crimes de l'Allemagne nazie.

Avant de venir en France Herbert Hagen avait été à Berlin le chef du Service des Affaires juives du Sicherheitsdienst et c'était lui qui avait formé la petite équipe des tueurs de l'Endlösung; en particulier Eichmann et Dannecker. En France il avait été le cerveau du général Oberg, chef du SS et de la police allemande en France.

Avant de venir en France, Kurt Lischka avait été à Berlin le chef du service des affaires juives de la Gestapo du Reich; en particulier en 1938 pendant la Nuit de Cristal; puis il avait dirigé la Gestapo de Cologne et, en France, il a supervisé tout le travail de la Gestapo.

Quant à Heinrichsohn avant d'être avocat et Bourgmestre de sa ville, il avait en France à 20 ans dirigé personnellement la déportation en 1942 de plus de 5000 enfants de moins de 12 ans. Chaque matin de déportation, il était là pour diriger les opérations le sourire aux lèvres alors que les enfants en bas-âge séparés de force de leurs parents souffraient et pleuraient. Pour faire juger ces monstres qui ne voulaient rien de plus que vivre tranquillement au sein de leur gentille famille, il fallait faire ratifier un accord judiciaire franco-allemand de février 1971 qu'Adenauer Erhard et Kiesinger n'avaient pas voulu signer, que Brandt a signé, mais que la CDU et le FDP se refusaient à transformer en loi. Pour obliger le Bundestag à voter cette loi, alors que la France était résignée, alors que Brandt était résigné, il nous a fallu définir une stratégie: ce fut celle d'agir illégalement et d'assumer la responsabilité de nos actes en montrant que l'on ne pouvait pas nous garder en prison parce que notre cause était juste et que le comportement de la société politique allemande était injuste.

Nous avons été les seuls, Serge et moi, avec quelques amis à briser systématiquement et à répétition la légalité et toujours à nous présenter à la justice et à sortir très vite de prison parce qu'on ne pouvait pas nous y garder en raison de la mobilisation de l'opinion publique internationale. Progressivement la génération des Fils et Filles des déportés Juifs de France nous a rejoints et a participé à notre campagne et à nos manifestations illégales. Justice et police en Allemagne ont compris que si les criminels n'étaient pas jugés ils seraient abattus. C'est alors que mon procès de 1974 à Cologne a provoqué l'intervention de l'opinion publique allemande: le chef du lobby de l'amnistie et du pardon, l'inamovible député chef de l'aile droite du FDP et ancien diplomate nazi, Ernst Achenbach a été mis à l'index; le Chancelier Schmidt est intervenu; l'accord franco-allemand a été ratifié en 1975. Il nous a fallu encore manifester souvent de la même manière entre 1975 et 1978 pour que la justice applique cet accord et pour que nous puissions obtenir un jury tout à fait convenable de la génération des enfants des criminels.

Le procès s'est déroulé sous notre totale surveillance, nous avons fait venir de France des milliers de Juifs, la salle d'audience a toujours été remplie par nos soins, pas comme les autres procès de criminels nazis où les salles étaient vides ou remplies par les familles et amis des criminels. Nous avons immédiatement chassé du tribunal les avocats spécialistes de ces procès qui ont compris qu'ils n'avaient rien à espérer cette fois-ci. Nous avons apporté des centaines de documents originaux et détruit les dépositions des témoins de la défense en démontrant que ces témoins étaient eux-mêmes impliqués dans les persécutions des Juifs; Serge a été présent comme partie-civile et avocat à chacune des 35 audiences de ce procès; nous avons organisé à la veille du verdict une marche d'environ 1500 Juifs de la gare et de la cathédrale au tribunal, la plus grande marche de Juifs en Allemagne depuis les arrestations massives de Juifs promenés dans la rue par les SA en novembre 1938.

Aujourd'hui vous inaugurez une exposition sur le procès Lischka, Hagen, Heinrichsohn. Nous les Fils et Filles, avons organisé la même exposition en 1979 dans le centre de Cologne. Nous sommes donc heureux aujourd'hui de constater que ce procès est entré dans l'histoire comme un événement positif pour l'Allemagne. Et n'était-ce pas positif de mettre fin à la présence active des anciens nazis dans la haute politique allemande et de tenir la promesse des Alliés de poursuivre jusqu'au bout du monde les criminels nazis. C'est ce que j'ai fait pendant 25 ans en Allemagne, en Autriche, mais aussi en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

Le procès de Cologne restera pour Serge et moi le plus important des procès auxquels nous avons participé: le procès de Barbie que nous avons retrouvé, démasqué et fait revenir de force en France, était plus médiatique; mais les chefs SS étaient Lischka et Hagen; Barbie agissait sur leurs ordres. C'est vrai que l'affaire Barbie correspondait plus à l'image du criminel nazi, enfui au bout du monde, sur la Cordillère des Andes; mais la France ne vivait pas avec la Bolivie alors qu'elle vit avec l'Allemagne une union étroite et qu'il fallait que les valeurs de morale politique des deux pays soient les mêmes à l'égard du crime nazi.

C'est vrai que l'affaire Papon mettait en scène le chef de la police du général de Gaulle et ministre de la V^{ème} république, mais il n'était qu'un complice régional de la volonté criminelle de la Gestapo.

Nous avons eu gain de cause dans chacune de ces grandes affaires et de ces grands procès Lischka, Barbie, Papon et nous avons mis fin à leur impunité. Le procès de Cologne restera pour nous l'étape la plus importante de notre route vers la justice et la mémoire.